

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 135 (1990)
Heft: 4

Artikel: A bâtons rompus
Autor: Ducotterd
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344993>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A bâtons rompus *

« En dépit d'une palette de six sujets et d'une propagande affligeante de démagogie de part et d'autre, les citoyens de ce 1^{er} avril ont suivi un fil conducteur cohérent, dont la source est dans les mythes les plus ancestraux de la Confédération. »

F. G., le 2 avril

Que voilà qui est bien dit, malgré ces scores:

- Halte au bétonnage 28,5% de oui
- Région sans autoroute entre Morat et Yverdon 32,7% de oui
- District de Knonau sans autoroute 31,4% de oui
- Contre l'autoroute entre Bienne et Soleure 34,0% de oui
- Viticulture 53,3% de non
- Organisation judiciaire 52,6% de non

Alors, va-t-on tenir compte des fortes minorités? Que non, la majorité, du corps électoral a fait montre de cohérence, sinon de cohésion. Ce n'est qu'au sujet de l'armée qu'il faut être actuellement d'un autre avis. Je ferai une autre remarque: finalement, de tels résultats sont typiquement helvétiques; il y a environ un tiers du corps électoral à soutenir n'importe quelle initiative et les résultats de celle contre l'armée n'étonnent que ceux qui ne suivent pas les affaires ou qui succombent à l'hystérie des temps.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas à réfléchir – mais pas non plus à courir plus vite que le vent.

Un avocat réputé, membre du barreau de Genève, m'a écrit récemment:

« ...Cette école de dureté que devait être l'école de recrues m'a laissé songeur quant à notre capacité d'affronter de vrais soldats avec encore ce qu'il faut où il faut pour savoir tenir et endurer souffrances et privations. Après vingt ans, la situation n'a fait qu'empirer... C'est ainsi que j'ai voté OUI, le 26 novembre dernier, parce qu'une armée composée d'efféminés ne sert pas à grand-chose... »

L'auteur de ces lignes désabusées a fait son ER dans les blindés en 1968, donc avant le «rapport Oswald», mais tout de même en ce chaud 68, où tant de chefs n'osaient plus oser et s'accommodaient de la vague de contestation et même, parfois, acceptaient le dialogue avec les soi-disant comités de soldats, au lieu de les déférer en justice.

Toutefois, comme c'est devenu quasi rituel dans notre société, au lieu de remettre à l'ordre les commandants vacillants, voire de les révoquer, on se mit à tirer sur zone, et l'avalanche des prescriptions et règlements, alors déjà en nombre impressionnant, connut une accélération sensible.

* Dans la série « Examen d'un anthrax ».

Ne reprenons ici que deux exemples majeurs, suscités par les dires de notre avocat.

Dans certaines écoles – et pourquoi pas? – on avait introduit des exercices appelés «de survie» à l'origine. On en fit d'obligatoires exercices d'endurance pour tous avec un programme identique, ne tenant donc pas compte des circonstances locales de topographie et de saison. Au lieu de limoger des commandants manquant à leur devoir d'aguerrir leurs gens, on inhiba l'initiative des autres. Là où des écoles de montagne, par exemple, avaient coutume de «faire» des 4000, il fallut se résigner à de fastidieux parcours bien moins payants. On va maintenant jusqu'à prescrire des semaines de bivouac, comme si ce mode de vie ne faisait pas partie de la formation d'un soldat. Bref, au lieu de sanctionner là où il y a lieu, on édicte, avec pour effet de laisser les meilleurs, tout en ne fortifiant en rien les faibles, trop contents de n'avoir plus guère à atteindre le résultat, l'aptitude à la guerre, mais à se limiter à l'exécution d'un programme.

Second exemple: lesdites «normes de performance». Là aussi, on a remplacé l'exigence par le programme et l'appréciation des résultats par celle de moyennes. Certes, il faut des examens. Certes, ces «normes» sont d'utiles modèles d'exercices pour débutants, d'enchaînements de manipulations. Mais, de modèles ou d'exemples, il ne fallait pas tomber dans le travers de faire des prescriptions.

Donc, à mon sens, foin des «normes» autres qu'à titre d'exemples, de modèles. Par contre, intransigeance quant aux résultats finals.

Nous assistons, de plus en plus, à la définition, souvent en provenance de cuistres, du comment, au lieu de celle du but à atteindre, la façon restant du ressort des exécutants. Cela porte un nom en pédagogie: la pédanterie.

Elle est fort à la mode et fort commode: on préfère limiter la vitesse pour tous, plutôt que de sanctionner les exagérations.

Elle est à la mode, parce qu'elle permet à des incapables de s'imposer en vertu du règlement, alors que les qualifiés réels n'en ont cure.

On voit ainsi un nouveau chef de l'EMG déloger de son bureau le portrait du général Wille, cet homme de métier qui mettait au premier plan l'initiative de haut en bas et de bas en haut. Des imbéciles pensèrent l'outrager, *post humus*, en le traitant de prussien. Alors qu'il avait pris de là-bas, et compris, ce qu'il y avait de plus dynamisant et de meilleur: rigueur personnelle, fermeté et bienveillance à l'égard d'autrui, **suscitation** du sens de la responsabilité liée à l'acceptation de l'initiative et à sa promotion.

Cela est d'autant plus lamentable que le public ne sait pas que, à de hauts échelons, on a le droit de choisir le mobilier et, donc, le décor de son bureau. Connaissant les lieux, à travers plusieurs CEMG, je dois dire que chacun y mit sa note. L'un, par

exemple, aimait particulièrement les œuvres d'Erni. On veut donc croire ici que l'évacuation du portrait de Wille par Hodler ne correspond qu'à une affaire de goût et non de mentalité.

Sinon, malheur à cette armée, insuffisante en 1914-1918, mais forte d'un état d'esprit ferme et serein, et dissua-

sive en 1939-1945, Guisan ayant bénéficié des leçons de son prédécesseur, dont il retint et mit en pratique le meilleur, y rajoutant, sans le rechercher particulièrement, son charisme d'homme véridique, véritable et vrai.

Colonel EMG Ducotterd

ce qui est bien
tout pour le bureau

baumann - jeanneret

architecture d'intérieur administratif - décoration
fournitures - systèmes - machines - meubles

Genève 8, Arquebuse
Tél. 022/21 52 22

Lausanne 1, avenue Tissot
Tél. 021/20 30 01